



Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Prochaines étapes des négociations à l'OMC

La semaine dernière, des joueurs clés de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont approché l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC pour se plaindre de la décision des États-Unis d'imposer des tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium en vertu du soi-disant article 232 de la Trade Expansion Act de 1962, qui permet à Washington de limiter les importations qui menacent la sécurité nationale du pays.

L'Union européenne (UE), qui s'est jointe à une liste de pays temporairement exemptés, dont font partie le Canada, le Mexique et la Corée du Sud, souhaite maintenant obtenir une exemption permanente. Pour y parvenir, la Commission a demandé une consultation avec les États-Unis le 16 avril afin d'être dédommée pour la perte de débouchés advenant le cas où les tarifs douaniers seraient appliqués.

En contestant la décision des États-Unis, l'UE s'est jointe à la Chine, qui, le 10 avril, a décidé de contester les tarifs douaniers des États-Unis imposés sur l'acier et l'aluminium. La semaine dernière, la Russie et l'Inde se sont jointes au groupe de pays qui souhaitent obtenir un dédommagement, et des sources affirment que le Japon pourrait également suivre la même voie après le refus du président Donald Trump d'exempter Tokyo lors de la visite du premier ministre Shinzo Abe la semaine dernière.

Les pays actuellement exemptés (Argentine, Australie, Brésil, Canada, UE, Mexique et Corée du Sud) ont obtenu une exclusion temporaire jusqu'au 1^{er} mai. Après cette date, et si l'exemption est levée, les observateurs craignent une escalade des mesures commerciales protectionnistes qui seront mises en place par plusieurs pays pour imiter la stratégie des États-Unis.

C'est dans cet environnement commercial tendu que le directeur général adjoint de l'OMC, Alan Wolff, a prononcé un discours à la 2018 China Agricultural Outlook Conference [Conférence sur les perspectives agricoles de la Chine de 2018] le 20 avril. M. Wolff a saisi l'occasion pour réitérer « l'importance cruciale de la transparence dans la surveillance de l'offre et de la demande en agriculture », une importance qui a également été soulevée par les États-Unis dans leur programme de politiques commerciales de 2018, qui cible particulièrement la Chine.

M. Wolff a souligné que l'enjeu est « l'un des principes fondamentaux de l'OMC et la pierre angulaire d'un environnement commercial prévisible [...]. Sans transparence, un processus décisionnel éclairé et sensé, sans compter une gestion efficace des risques, serait hors d'atteinte. »

Dans son programme de politiques commerciales de 2018, le représentant pour le commerce des États-Unis a affirmé que sa priorité, concernant les discussions sur l'agriculture à l'OMC, sera la réduction des tarifs pour les produits agricoles, les subventions ayant un effet de distorsion des échanges, ainsi que le renforcement des avis et la transparence afin de mettre à jour les discussions au sujet des problèmes actuels du commerce agricole.

« L'émission des avis par nos Membres est sous-optimale », a déclaré M. Wolff lors de la conférence, ajoutant que « l'absence d'émission d'avis exacts et en temps opportun sur les politiques des pays, particulièrement dans le domaine des subventions pour l'agriculture et la pêche, a entravé les efforts des Membres visant à surveiller le respect des règles actuelles et des engagements prévus. »

« Surtout, l'absence de portrait exact des efforts de mise en œuvre des Membres a également brouillé notre connaissance et notre compréhension collectives du paysage actuel des politiques en matière de commerce agricole. Cette situation a eu des répercussions sur les négociations à l'OMC dans plusieurs domaines. Pendant un certain temps, les délégations ont été tenues dans l'ignorance concernant des sujets de négociations importants... et cette situation doit être rectifiée. Elle entrave l'avancée des négociations et pourrait mener à des conflits commerciaux », a déclaré M. Wolff à l'audience.

Prochaines étapes des négociations

Concernant les pourparlers sur l'agriculture en cours, M. Wolff a affirmé que « les Membres de l'OMC s'entendent généralement pour dire que les négociations seront menées en vertu de l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture, et se concentreront sur l'accès aux marchés, le soutien interne et la concurrence à l'exportation, tout en tenant compte des préoccupations non commerciales des Membres et du besoin de traitement spécial et différencié pour les pays en développement. » Il a poursuivi en présentant les attentes des Membres dans chaque pilier des pourparlers sur l'agriculture.

En ce qui concerne l'accès aux marchés, il a mentionné que les grands exportateurs vont « demander un plus grand accès aux marchés en vertu des contingents tarifaires sur les produits agricoles de l'OMC. » Pour ce qui est du soutien interne, les

Membres tenteront de renforcer et de mettre en œuvre des disciplines plus efficaces pour empêcher les effets nuisibles sur le gagne-pain et la sécurité alimentaire des pays pauvres en développement. En matière de concurrence à l'exportation, « il y a un certain désir de se recentrer sur les autres éléments de l'ensemble, notamment les pratiques non commerciales des entreprises commerciales d'État, l'aide alimentaire internationale et les crédits à l'exportation subventionnés », a ajouté M. Wolff.

Il a également mentionné la question des restrictions à l'exportation, ainsi qu'un certain nombre de nouveaux enjeux, dont le cybercommerce, la facilitation des investissements, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), et la question du genre dans le commerce, qui doit être abordée de manière plurilatérale.

Les Membres devraient briser l'impasse actuelle dans les négociations en travaillant ensemble pour réduire les tensions présentes dans le système commercial multilatéral, a affirmé M. Wolff, ajoutant que « le manque de coopération » entre les pays « exacerbera les tensions, augmentera l'incertitude et perturbera les marchés internationaux, dont les marchés agricoles. » Ainsi, il s'attend à ce que « des discussions pragmatiques fondées sur des demandes précises se tiennent entre les Membres. »

« Il y a beaucoup de progrès à réaliser cette année. Et il va sans dire que la participation des Membres façonnera le programme », a-t-il conclu.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

